

Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE DE L'USP

LUNDI 4 DECEMBRE 2017 – 19H30

1^{er} ETAGE DE LA BUVETTE DE LA PATINOIRE

ORDRE DU JOUR

1. Circulation de la liste des présences
2. Bienvenue – Annonce des membres excusés
3. P.V. de l'Assemblée Générale du Lundi 12 décembre 2016
4. Rapports d'activité de l'USP et de ses groupements pour l'exercice 2016-2017
5. Présentation et examen des comptes 2016-2017 – Rapport des vérificateurs
6. Présentation et examen des budgets 2017-2018
7. Cotisations et abonnement général 2017-2018
8. Nomination des comités et vérificateurs de comptes pour l'exercice 2017-2018
9. Activités 2017-2018
10. Divers

1. Présences

Voir liste annexée.

2. Bienvenue aux membres présents et annonce des excusés

Le président Eddy Ducommun souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes. Il s'informe des personnes ou équipes excusées et demande leur inscription sur la liste des présences.

3. P.V. de l'Assemblée Générale du Lundi 12 décembre 2016

Ce P.V. et ses annexes ont figuré durant près d'une année sur notre site internet « usplespontois.ch ».

Des exemplaires sont tout de même à disposition sur les tables de l'assemblée. Une lecture orale n'étant pas demandée et aucune remarque exprimée, il est donc adopté sans opposition.

4. Rapports d'activités de l'USP et de ses groupements et pour l'exercice 2016-2017

FC :

Voir son rapport écrit annexé.

HC :

Voir le rapport annexé du président Jean-Maurice Kehrlé.

VBC :

Voir le rapport annexé de la présidente Julie Matthey.

USP :

Voir le rapport annexé du président Eddy Ducommun.

Ces 4 rapports d'activités sont acceptés à l'unanimité de l'assemblée.

5. Présentation et examen des comptes 2016-2017 – Rapport des vérificateurs

USP : Bénéfice de 975.13
FC : Bénéfice de 678.55
HC : Bénéfice de 2'756.65
VBC : Déficit de 1'602.90

Décharges sont données aux caissiers par l'assemblée présente sur proposition des vérificateurs Vincent Reymond, Philippe Terrapon et Nikita Streiff qui ont procédé au contrôle des comptes le lundi 27 novembre dernier et ont trouvé toutes les comptabilités correctes et bien tenues (voir leur rapport annexé).

Ces comptes de l'USP et de ses groupements pour l'exercice 2016-2017 sont acceptés à l'unanimité après larges présentations et commentaires (voir comptes et budgets détaillés annexés).

Vifs remerciements sont adressés aux caissiers ainsi qu'aux vérificateurs pour leur excellent travail !

6. Présentation et examen des budgets 2017-2018

Les budgets 2017-2018 sont disponibles sur papier et soumis à l'assemblée pour étude et questions. Quelques précisions sont données et de petites interrogations reçoivent des réponses précises et satisfaisantes.

Ces budgets sont approuvés à l'unanimité de l'assemblée présente.

7. Cotisations et Abonnement général 2017-2018

Voir le document annexé « Abonnement général USP 2017-2018 » qui récapitule les montants de cotisations appliqués pour ce nouvel exercice.

Le président rappelle que ce document doit être largement diffusé auprès de nos membres par l'intermédiaire du comité de chaque groupement. Il met en effet clairement en évidence l'avantage indéniable de notre Abonnement Général USP pour les familles avec enfant(s) et/ou adolescent(s) en études.

8. Nomination des comités et vérificateurs de comptes pour l'exercice 2017-2018

Heureux statu quo général dans les comités ! Restons cependant attentifs aux postes vacants, pour lesquels il n'est pas forcément impossible de trouver des candidats. En effet, n'oublions pas d'y penser et de regarder au sein de nos groupements si des perles rares ne s'y trouvent pas.

Pour 2017-2018, les comités se présentent donc ainsi :

	Président(e)	V.-Président(e)	Secrétaire	Caissier(ère)
USP	Eddy Ducommun	Michel Richard	Vacant	Michel Richard
FC	Michel Richard	Martial Roulet	Jean-Paul Durini	Vacant
HC	Jean-Maurice Kehrli	Vacant	Vacant	Claude- Evelyne Joray
VBC	Julie Matthey	Rachel Farine	Ella Zünd	Phylida Finger

Les vérificateurs des comptes pour le prochain exercice seront Vincent Reymond du FC (2^{ème} mandat), Philippe Terrapon du HC (2^{ème} mandat) et une personne à désigner du VBC.

9. Activités USP 2017-2018 (situation au 4.12.2017)

Voir document annexé d'Eddy Ducommun.

10. Divers

- Question : Connait-on la fréquentation de notre site internet usplesponte.ch ? Eddy se renseigne à ce sujet et répondra à la personne intéressée.
- Sylvain Nussbaumer est d'accord de continuer à s'occuper du dossier « Swisscom » comprenant TV, téléphone et Wifi. Il est donc notre représentant auprès du géant suisse des télécommunications.
- Notre nouvel interlocuteur au Groupe E est Monsieur Michel Wecker, 032 732 42 92.
- Sylvain prendra contact avec Monsieur Gustin, entraîneur canadien qui squatte notre surface de glace pour ses cours privés. Eddy se charge de trouver ses coordonnées téléphoniques.
- La LSHG a renouvelé le contrat pour son tournoi U-15 2018 aux Ponts-de-Martel. Cela fera 22 ans sans aucune interruption que nous accueillons cette manifestation d'importance.
- Le souper de soutien du HC qui aura lieu le **Samedi 17 mars 2018**.
- Une tentative de maintien du Loto de l'USP sera faite lors d'une prochaine réunion des présidents des FC, HC, VBC et de l'USP avec Rico et un organisateur régional. Eddy proposera des dates et s'occupera de convoquer les parties.
- Tour du Canton : Sportplus n'a pas encore fixé les étapes 2018 du BCN Tour et de la Raiffeisen Trans. Nous en saurons plus très prochainement.

- Petite inquiétude : Il semblerait que la Commune projette l'installation d'une cuisine professionnelle dans l'un des vestiaires de la halle de gymnastique. Cela pourrait nous poser problème pour l'organisation du tournoi annuel de la ligue.
- Question : Qui est le propriétaire de l'étang du Bugnon ?
Selon Michel Richard, connaisseur des règlements et conventions originelles, l'étang est à la Commune. Son entretien est logiquement à sa charge.
- Fréquentation des AG de l'USP : En vue d'augmenter l'assistance à cette importante réunion annuelle, différentes propositions sont faites.
 1. Maintien de l'obligation pour chaque groupement d'y avoir au moins un représentant par équipe active.
 2. Dans la mesure du possible, envoyer la convocation avec les cotisations annuelles.
 3. Afficher la convocation bien à l'avance en format A3 en plusieurs endroits (patinoire, buvette du FC, village, ...).
 4. Léonard Richard, entraîneur au FC, propose de créer un fichier global USP avec le support « Sport easy », application qu'il utilise largement, avec facilité et succès, pour sa gestion dans son milieu sportif.
- Michel informe que le **Samedi 16 juin 2018** aura lieu l'inauguration du nouveau bâtiment-vestiaires des Biolles.
A cette occasion, nous devrions assister à un match entre anciens joueurs de l'équipe de Suisse et de Neuchâtel-Xamax.
- **La prochaine AG de l'USP sera fixée par le président Eddy Ducommun. Elle aura lieu de préférence à fin octobre 2018, si possible lundi 22 ou 29 octobre, à 19h30.**

Procès-verbal pris par Claude-Evelyne Joray (HC) et dactylographié par Eddy Ducommun (président de l'USP).

**POUR L'UNION SPORTIVE
DES PONTS-DE-MARTEL**

Eddy Ducommun
Président de l'USP
10.12.2017